


Portes Infos

Le journal . N° 1 . Mai 2009



**FORUM 21
LE LANCEMENT** p 4

**LA NOUVELLE
BATAILLE
DU RAIL** p 6

**ÉCONOMIE
CLAUSE 2 FOIS
CENT ANS** p 16

**“UNE” DOUNIA ET NELLY
FABULEUSE “DESTINY”** p 12

Services

MAIRIE

Horaires

Les bureaux de l'Hôtel de Ville sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 95 27
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.ville-portes-les-valence.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h. Tél : 04 75 57 40 65

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30,
Mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 11 h .
Tél : 04 75 57 00 96

LOGEMENT JEUNES

Permanences à la Mairie, toutes les deux semaines, le jeudi de 14 h à 16 h 30, salle du rez-de-chaussée de la mairie, à côté du service logement au 04 75 57 95 50.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél : 04 75 57 83 83

Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription à prendre au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

MAI

Samedi 23, lundi 25 : Les Cèdres
Samedi 30 : Gautier

JUIN

Lundi 1 : Chœur
Samedi 6, lundi 8 : Les Cèdres
Samedi 13, lundi 15 : Gautier
Samedi 20, lundi 22 : Chœur

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél : 04 75 57 81 90

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, salle 2.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier, maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde, 2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne, 3^e adjoint

(sport, vie associative et jumelage), le jeudi de 17 h à 19 h

Jocelyne Couriol, 4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS), le mercredi de 17 h à 19 h

Jean-Michel Bochaton, 5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Martine Guillermin, 6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire),

le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge, 7^e adjoint

(finances, personnel communal) sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb, 8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs), le mercredi de 17 h 45 à 19 h

Gérard Merland, conseiller municipal délégué

(enseignement) sur rendez-vous au 04 75 57 95 15 le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué, (travaux et marchés publics)

Édito

En raison des élections européennes du 7 juin, Pierre Trapier, maire, a délégué Raymond Rinaldi pour l'éditorial du mois de mai.

Les Portois se mobilisent et s'engagent.

À plusieurs reprises, ces derniers mois, les Portois ont montré qu'ils savaient se mobiliser et s'engager sur de nombreux sujets comme ils le font depuis des décennies.

- **Pour l'environnement et le développement durable** : lors du forum de lancement de l'Agenda 21, les Portois étaient nombreux à s'inscrire aux cinq ateliers de travail qui ont été mis en place. La démocratie participative est aussi présente pour la défense de l'environnement et le développement durable.
- **Pour la défense du rail à Portes** : beaucoup de monde le 28 avril lors de la réunion pour constituer un collectif pour développer le transport ferroviaire. De nombreux Portois, élus, syndicalistes, militants associatifs, citoyens se sont engagés pour dire ensemble qu'à Portes, l'avenir passe aussi par le rail que ce soit pour le fret ou le transport de personnes.
- **Pour contrer la politique ultra libérale de Nicolas Sarkozy** : le 29 janvier, le 19 mars, le 1^{er} mai, là aussi les Portois étaient présents massivement dans les rues de Valence avec des milliers d'autres personnes pour dire à Nicolas Sarkozy et à

son gouvernement : ça suffit ! Arrêter votre politique de casse et de privilèges, il est grand temps d'écouter la voix du peuple qui exige un changement de politique économique et sociale !

Il est urgent que des décisions soient prises en faveur du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Portes-lès Valence, terre de lutte et de projets ; on peut être fiers d'être Portois !



*Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint au maire de Portes-lès-Valence*

Agenda 21

Le forum de lancement

Le mardi 7 avril, on a beaucoup parlé de développement durable.



Quelques uns des intervenants du forum

Lancé ! Même si la municipalité n'a pas attendu pour le mettre en pratique, avec cet Agenda 21 qui lui sert de feuille de route, on peut dire que son lancement réel est daté du mardi 7 avril, lors d'un forum qui s'est tenu au Train-Théâtre.

Cent cinquante personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour cette réunion d'exposés et d'échanges autour du développement durable à l'issue de laquelle des ateliers ont été mis en place. Ouvrant la séance, le maire, Pierre Trapier, revint sur la philosophie générale de l'Agenda 21 (voir Portes Infos n°167, avril 2009), une démarche qui va de pair avec la démocratie participative, une autre priorité de la municipalité, et l'implication des citoyens. INERIS Formation présenta ensuite un film

situant les enjeux : "Développement durable et collectivités" avant de laisser la parole à Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de ce dossier. « Depuis quelques mois, la municipalité (élus et services) intègre dans ses projets et ses politiques locales une logique de développement durable car pour pouvoir espérer créer une dynamique à l'échelle communale, l'administration se doit, avant tout, d'être exemplaire » dit-il en préambule. Donneur d'ordre, une municipalité dispose d'un levier car la commande publique permet d'agir tant sur le bâtiment que sur les transports, l'entretien des milieux naturels, l'aménagement du territoire, notamment par le biais du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le premier adjoint cita quelques actions de la municipalité allant dans le sens de l'Agenda 21. En premier lieu, la rénovation de la salle Fernand Léger qui, après travaux, consommera 6 à 7 fois moins d'énergie et 3 fois moins que ne l'impose la réglementation. Autre exemple, l'aménagement et la valorisation du bois de la Chafine par le biais d'un chantier d'insertion

avec du personnel encadrant formé à la gestion écologique, notamment pour la préservation de la faune et de la flore. Ce site, en effet, représente, une niche écologique et un espace de détente et de loisirs naturel sur un territoire où la végétation est dense.

Quand la mairie ouvre la voie

Autres exemples donnés par Raymond Rinaldi : l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque de 160 m² sur le toit de la mairie, d'une puissance de 18 kilowatts pour un budget de 230 000 €, la création d'une chaufferie au bois alimentant par un réseau de chaleur de 400 m les écoles Anatole France, Joliot-Curie et Pasteur, avec un investissement de 356 300 € subventionné à 50 % par l'ADEME, la Région, le Département, l'installation d'une cuve de 60 000 litres pour la récupération des eaux pluviales sur le toit du nouveau centre technique municipal, la réflexion sur la réorientation des critères de choix des prestataires dans les marchés publics en intégrant des critères environnementaux et sociaux notamment en leur donnant une place plus importante.

Autre acteur, à sa façon bien particulière, la MJC, qui, cette année, fêtera ses 40 ans. Sa présidente, Valérie Piguet et Maurice Berion, vice-président, explicitèrent la devise de cette bientôt quadragénaire qui tient en cette formule : 3 C E P R S T (convivialité/citoyenneté/culture pour tous - éducation populaire - partage - respect - tolérance). Une devise qui se conjugue bien avec les objectifs portés par l'Agenda 21.

Une première...

« C'est la première fois qu'on me demande d'intervenir » dira Viviane Margerie. Et pourtant, la ferme Margerie a une longue expérience de l'agriculture biologique dont elle est un des pionniers. Viviane Margerie qui fut à



l'origine des magasins Biocoop, il y a de cela déjà 22 ans, une chaîne de magasins bio qui ont engendré 4000 emplois en France.

Monsieur Derivaz, responsable du service environnement de Valence Major, expliqua ensuite comment le syndicat intercommunal s'inscrit dans une démarche de développement durable au travers d'un processus de labellisation.

Michel Besset, du bureau d'études Argos, présenta ensuite la démarche d'Agenda 21 et le processus de participation.

S'ensuit un échange avec la salle pointant notamment l'exigence de l'engagement de l'État pour que les belles paroles du Grenelle de l'environnement ne deviennent pas que du vent... Très originales, les interventions des comédiens des "Décatalogués" et de leur reporter spécial de "radio D.D" (comme développement durable) qui ont permis de relancer le débat ou de détendre l'ambiance.

À l'issue du débat, un vin d'honneur et un buffet bio fut offert par la municipalité au centre culturel Louis Aragon où étaient installés des stands de l'ADIL 26, de l'association Sud Solidaire pour une économie sociale et solidaire, sur les mobilités douces avec la mairie de Bourg-lès-Valence et Slow Food pour une alimentation saine. ■

Quand le bus urbain copie le camping-car...

C'est l'idée d'un salarié de la CTAV, Jean-Marc Iglesias, technicien systèmes, que ses collègues doivent sûrement appeler Mac Gyver. Pourquoi ne pas installer sur le toit des bus urbains, les panneaux solaires dont sont équipés nombre de camping-cars ? Un bus de la CTAV, bourré d'électronique, est un grand consommateur d'énergie et vide ses batteries aussi vite que la Mer Rouge sous une injonction de Moïse. Le coût de l'installation des deux panneaux est de 2000 euros. Depuis janvier, un bus en est équipé. Les tests vont durer dix mois pour en chiffrer exactement l'intérêt écologique et économique, en comparant notamment avec un bus non équipé. Cette idée, selon Arthur Nicolet, directeur de la CTAV, est, en France, uniquement expérimentée sur le réseau valentinois.

LA CTAV, qui a présenté ce bus à Portes lors de la journée consacrée au développement durable, le mardi 7 avril, espère une durée de vie deux fois plus longue des batteries.



Raymond Rinaldi, Arthur Nicolet, Juliette Kohl

Bois de la Chaffine : l'aménagement commence.

Jeudi 16 avril, sous une pluie battante, c'était le début du chantier d'aménagement du bois de la Chaffine avec six jeunes Por-

tois, dont une jeune fille, en parcours d'insertion, qui y travailleront deux fois deux semaines. Ils seront soutenus par deux

équipes de l'association AIRE, l'une spécialisée dans le débroussaillage, l'autre dans le terrassement et encadrés par Hubert Ageron.

Lors du coup d'envoi du chantier, on notait la présence d'Ali Chaabi, conseiller municipal délégué à la jeunesse, Corine Concile, directrice d'AIRE et Annick Barteboeuf, chargée de mission.



Pesticides : attention !

C'est le moment où la main verte nous revient et que les jardins sont pris d'assaut pour s'épanouir en été.

Mais attention, l'usage des pesticides et désherbants peut contaminer les sols, les réseaux hydrographiques, et atteindre le système immunitaire des citoyens, particulièrement les personnes âgées et les enfants. Sans compter les menaces encourues par les espèces animales et végétales, en particulier les abeilles.

Les techniques alternatives, notamment le désherbage mécanique et l'agriculture biologique sont donc fortement conseillées...

L'avenir du rail

Un collectif pour la gare de triage

Un débat public, mais aussi un point de départ pour une nouvelle "bataille du rail"...



Un public nombreux, attentif, concerné et engagé pour cette nouvelle bataille du rail...

Le mardi 28 avril, la municipalité organisait à l'Espace Cristal, un premier débat public sur le thème "À Portes, le rail a aussi de l'avenir !". De cette première rencontre entre élus, associations, usagers, cheminots et à laquelle était invitée Valérie Pulcherie, directrice du port de commerce situé sur la commune de Portes (*) a germé l'idée d'un collectif très large pour défendre les activités ferroviaires.

« Ensemble, rassemblés, on est plus forts. Aujourd'hui est le point de départ d'une démarche pour relancer Portes à partir de ses atouts naturels, le fleuve, et historiques, le rail » dira le maire en préambule avant de donner la parole à Valérie Pulcherie. Celle-ci, après une présentation du port de commerce fluvio-maritime et la relance attendue avec l'arrivée de Leroy-Merlin tira la sonnette d'alarme : « Nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne logistique, mais nous serions très inquiets si les activités du triage s'installaient dans le déclin. Si, du jour au lendemain, on est dépossédé du ferroviaire, ce serait une catastrophe. Quand on a un territoire, il faut toujours lutter pour que les infrastructures

ne ferment pas. Quand on a mis un tour de clé, tout est terminé. »

Car tel était le but de cette réunion publique où fut évoquée la réouverture de la rive droite du trafic voyageurs entre Valence et Nîmes via Avignon avec, comme objectif de la municipalité portoise, l'ouverture

d'une halte ferroviaire à Portes, et la réactivation des activités "fret" sur le triage de Portes-lès-Valence. La dynamisation de ce site et la modernisation de ses infrastructures apparaissent ainsi comme une nécessité économique et écologique de premier plan. Un chiffre en dit long : 23 000 poids lourds transitent par Portes chaque jour...

Le syndicat CGT des cheminots de Portes a établi un document qui fut distribué. Il est aujourd'hui sur la table du Secrétaire d'Etat aux Transports. On peut y lire notamment « La convergence exceptionnelle d'axes routiers, fluvial et ferroviaire, présume logiquement du bien-fondé des entreprises de chemin de fer de Portes et laisse présager un grand avenir pour celles-ci. Malheureusement la logique économique actuelle, basée sur les gains à court terme, en dépit de la prise de conscience écologique des populations, pourrait condamner peu à peu ce site au déclin si nous laissons faire ».

Après François Jacquart, conseiller régional, alerta sur le fait que, le site de Portes n'était pas encore discuté au niveau de l'Etat, mais que la Région sou-

tiendrait toute initiative pour défendre ce projet par « une bataille de lobbying politique ». Il est évident qu'une course de vitesse est en train de s'engager, l'échéance étant de quatre à cinq mois... D'où l'idée de créer un collectif que le maire souhaita « le plus large possible et intégrant les diversités de chacun ».

Répondant à une question de l'association "Terre-avenir-ville", Jean-Michel Bochaton déclara que le site devait aussi être défendu au niveau de l'agglomération valentinoise, du Département, de la Région et qu'il fallait interpeller sur ce sujet la SNCF, RFF, l'Etat. En un mot, « il faut rendre incontournable les propositions que nous faisons collectivement ».

Après une intervention d'un militant écologiste du MNLE se disant disposé à faire partie de ce collectif, le maire conclut en disant que « si les élus sont un point d'appui, les usagers ont aussi un rôle à jouer dans le rapport de forces d'une bataille qui s'engage, une bataille qui s'annonce difficile, mais les seules batailles qu'on est sûr de ne pas gagner, sont celles qu'on ne mène pas ». Le mardi 28 avril marque donc un point de départ. Face au devenir et au développement de la gare de triage de Portes, « il y a une responsabilité historique à prendre ».

(*) Également présents, au bureau de cette réunion publique : Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, 1^{er} maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint, conseiller régional, François Jacquart, conseiller régional, 2^{ème} vice-président de la commission "Transports et déplacements" et François Lardenois, responsable du syndicat CGT des cheminots de Portes



De gauche à droite : Valérie Pulcherie, Raymond Rinaldi, Pierre Trapier, François Jacquart, Jean-Michel Bochaton et François Lardenois

Une loco aux couleurs de la ville

La BB 4261192 porte les armoiries de la ville de l'Est de la France à l'Atlantique en passant par la vallée du Rhône.

Le mardi 14 avril 2008 étaient lancées les festivités du centenaire de la commune.

Le samedi 18 avril, au dépôt SNCF, pour clore cette année, une locomotive était blasonnée aux armoiries de la ville de Portes-lès-Valence.

Une loco, et pas n'importe quelle loco. À l'origine il était prévu d'apposer les armoiries sur un TGV. Mais ce fleuron de la technologie française, s'il a désenclavé des régions, a produit un effet pervers, notamment sur la desserte des petites lignes. Or, la municipalité fait le pari à la fois écologique et économique du développement du fret et du développement de la plate forme multimodale avec comme atout la gare de triage de Portes. Le choix s'est donc porté vers une "laborieuse", la BB 4261192, l'un des engins les plus modernes et les plus puissants de la SNCF, capable de tracter aussi bien des trains de voyageurs à 200 km/h que des trains de marchandises, sans changer de rapport d'engrenage comme c'est le cas sur les locos classiques. Les BB 2600 disposent d'une puissance de 5600 kW, aussi bien sous caténaire 1 500 V continu que sous 25 V monophasé. Le type de motorisation retenu est le même que celui des TGV Atlantique : le moteur synchrone, d'où leur surnom "Sybic" (pour SYNchrone BICourant). Ces machines ont été livrées en 1988.

Le 4 précédant le chiffre de la BB blasonnée aux couleurs de Portes signifie qu'elle est destinée au fret. Du reste, sur ses flancs, le mot "Fret" se découpe sur une

bande grise sur fond vert.

Ambiance de fête pour cette cérémonie à laquelle près de 400 personnes participaient. On y notait la présence notamment de Franck Reynier, député-maire de Montélimar, Michel Teston, sénateur de l'Ardèche, Marie-José Faure, maire de Beauvallon, conseillère générale, Jean-Michel Bochaton, conseiller régional et bien sûr Pierre Trapier, maire, ainsi que de nombreux élus municipaux. Les accordéonistes valentinois lui ont donné un fond sonore approprié et ont accompagné les enfants de Portes chantant l'hymne de la ville, écrit par Gisèle Brandenbush et mis en musique par Maryse Métayer. Ce blasonnage est le fruit d'un partenariat entre la ville de Portes et la SNCF dont le directeur Drôme-Ardèche, Daniel Maleval, dit qu'il symbolise « *un attachement réciproque construit sur le passé, le présent et même l'avenir* ». Évoquant un document qui lui fut remis par une organisation syndicale, c'est encore d'avenir dont il fut question avec le vrai potentiel existant pour le fret à Portes. « *Cette locomotive, précisa-t-il, c'est un espoir pour l'avenir plus qu'un souvenir du passé.* »

Pierre Trapier, après avoir commenté les armoiries de Portes, rappela le long passé de lutte et de résistance des cheminots,



Les armoiries de Portes sur la locomotive

dont la cérémonie commémorative le 8 juillet au mur des fusillés du dépôt est tout un symbole. Mais ce passé se conjugue toujours au présent et est appelé à un bel avenir avec le possible développement du triage qui est, avec la halte ferroviaire, un des objectifs de la municipalité.

À l'issue de la cérémonie, un apéritif était offert par le conseil de quartier Ouest, salle Fernand Léger, où Mémoire vivante de Portes exposait des photos évoquant le passé cheminot de la commune.



Les accordéonistes valentinois

Près de 400 personnes pour ce blasonnage

Les personnalités et les jeunes qui chantent l'hymne de la ville.

Dans la ville

Le haut (et très haut) débit arrive.

Des travaux qui projettent la ville dans l'ère du numérique.



Le dérouleur et la trancheuse

Depuis le 7 avril, des engins de travaux publics creusent des tranchées dans les rues de la commune. Ces travaux sont menés par les entreprises Forclum et TPAM. De quoi s'agit-il ? D'aménager en haut et très haut débit numérique l'Ardèche et la Drôme. Et Portes ouvre le bal...

À travers le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), le Conseil général de l'Ardèche, le Conseil général de la Drôme et la Région Rhône-Alpes concrétisent aujourd'hui leur projet commun d'aménagement en haut et très haut débit de leur territoire.

ADN, qui constitue le plus important projet d'aménagement numérique du territoire à l'échelle nationale, est entré dans sa phase de

déploiement. Il s'agit de mettre en place un réseau de collecte bi-départemental en fibre optique de plus de 2000 km, complété d'un réseau hertzien sur les zones blanches. En un mot, il s'agit de couvrir 100 % du territoire en haut débit et de tendre vers le très haut débit. Pour le volet très haut débit, le réseau ADN prévoit de raccorder 212 zones d'activités, 2000 entreprises, 500 sites publics et 11000 logements sociaux (FTTH), sur les deux départements, à l'échéance de l'automne 2010. Pour le volet haut débit, il prévoit de dégrupper 213 centraux téléphoniques, permettant à 96 % des Ardéchois et des Drômois de bénéficier pleinement de l'Internet haut débit et des offres "triple play" (internet + télévision + téléphone fixe). Dans le même temps, une solution d'accès au haut débit, en WiFi ou par satellite, sera apportée de manière progressive à chacun des foyers situés en zone blanche, c'est-à-dire inéligibles à l'ADSL.

Du haut et très haut débit

Le réseau ADN s'inscrit dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) : son établissement et son exploitation sont confiés à la société ADTIM, filiale des sociétés Axione, Eiffage, ETDE et ETDE Investissements, pour une durée de 25 ans, comprenant une phase de premier établis-

sement du réseau très courte de 24 mois. Le Syndicat Mixte ADN veillera à ce que la société délégataire respecte les obligations de service public qui lui ont été confiées : ainsi, tous les opérateurs, qu'ils soient nationaux, internationaux, ou émergents en local, pourront accéder au réseau ADN dans les mêmes conditions pour proposer leurs services aux usagers ardéchois et/ou drômois. Ce partenariat public-privé cohérent, ambitieux et équilibré, prépare l'avenir de l'Ardèche et de la Drôme, en posant le premier maillon d'un réseau porteur de valeurs de service public. Les travaux de réalisation de l'infrastructure fibre optique ont débuté sous la responsabilité du délégataire, la société ADTIM. Cette première phase de déploiement du réseau doit se dérouler jusqu'en juillet 2010, permettant une mise en service progressive pour la population, les acteurs publics et les entreprises d'ici l'automne 2010. Le réseau ADN se veut le moteur de l'attractivité économique de l'Ardèche et de la Drôme, en améliorant l'accessibilité des acteurs économiques et des habitants à la société de l'information, en favorisant la dynamique concurrentielle et l'innovation, et en créant un facteur fort de différenciation de notre territoire.

Pour plus d'informations sur le projet ADN, deux sites sont à votre disposition : www.adtim.fr www.ardechedromenumerique.fr

Une passion d'enfance

Julie Feuillet aura 26 ans en juin et cette valentinoise d'origine, aujourd'hui installée dans notre commune, a toujours rêvé d'être coiffeuse. Après son CAP et son BP à la Chambre des métiers d'Avignon, en 2006, tout en travaillant dans un salon à Nyons, elle travailla dans la région valentinoise, chez Ferrier, à Portes, puis à Valence. Mais, elle a envie de se

lancer et, en janvier 2009, elle fait un stage à la Chambre des métiers de Romans. Depuis le 1^{er} mars de cette année, elle a choisi d'être coiffeuse à domicile. Sa clientèle ? Les personnes ne pouvant plus se déplacer ou les mères au foyer, pour elles, mais aussi pour leurs enfants, parfois turbulents dans les salons de coiffure.

Contact : 06 09 01 49 05



Entretien

Un chantier, des chantiers...

Martine Guillermin, maire-adjointe chargée de l'état civil, la vie scolaire et la restauration scolaire.

Comme nous le disions lors de notre entretien avec Gérard Merland, le "redécoupage" au sein de la nouvelle municipalité correspond à la fois à une volonté d'efficacité et répond à une nouvelle démographie portoise. C'est ainsi le cas pour Martine Guillermin, maire-adjointe chargée de l'état-civil, la vie scolaire, la restauration scolaire. Un vaste chantier...

« D'abord, dit Martine Guillermin, quand nous sommes arrivés, un constat s'imposait concernant la restauration scolaire : nous étions à saturation. Ce qui signifie que nous ne pouvions plus accueillir d'enfants ! Où les installer dans de bonnes conditions ? »

La maire-adjointe fera le tour des trois restaurants scolaires de la commune (*) et y déjeunera. Ce qui lui permettra de faire un état des lieux.

Accroître la capacité d'accueil

D'abord, Voltaire. « La place existe, mais il est nécessaire de mieux agencer et donc restructurer l'espace restauration. Deux associations, la couture et le modélisme, bénéficieront de lieux propres dans le futur espace consacré aux associations, dans l'ancien centre technique municipal. Cela nous donnera une capacité d'accueil plus importante. »

Martine Guillermin qui, toutes les sept semaines, participe avec Éveline Grève à la commission qui réunit les trois communes de Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence, a déjà, pour ce restaurant scolaire, fait en sorte que du personnel supplémentaire puisse faire face à une charge de travail très lourde.

Deuxième restaurant scolaire de la ville, celui de l'école Joliot-Curie où les repas se prennent dans l'espace plutôt confiné du GAPP. « Un projet de construction d'un nouveau restaurant est déjà avancé » précise Martine Guillermin.

Enfin, à l'école Fernand Léger, pour cause de travaux de réhabilitation de la salle Fernand Léger où les enfants prenaient leur repas, ceux-ci seront orientés vers la "cantine SNCF". Mais, à terme, là aussi, dans le cadre d'une restructuration du groupe scolaire, le projet de la construction d'un nouveau restaurant scolaire est en cours.

Accueillir les enfants de trois ans

Mais surtout, souligne Martine Guillermin : « Avec ces travaux, nous pourrions accueillir les enfants de trois ans. Et j'insiste auprès des parents pour inscrire dès le mois de juin leurs enfants qui auront 4 ans durant l'année scolaire 2009-2010. »

Enfin, afin de centraliser les informations et de rationaliser le fonctionnement du service, la "restauration scolaire" a été rattachée au service des affaires scolaires en mairie. « Je travaille en étroite relation avec les responsables de ces services ainsi qu'avec les élus concernés, notamment l'adjoint aux finances, mais aussi avec ceux chargés de la petite enfance ou de l'enseignement » nous explique Martine Guillermin.

Enfin le "bio" va bientôt s'inviter dans les assiettes des jeunes élèves. La commission réunissant les trois villes a entamé une réflexion sur ce sujet. « Mais nous voulons travailler avec des agriculteurs de proximité » précise Martine Guillermin.

Mais il est un autre aspect du travail de Martine Guillermin : l'état-civil. Cet aspect concerne les mariages, les naissances, les décès, la délivrance des cartes d'identité et des passeports, les cartes grises, les autorisations de sortie du territoire des enfants, les attestations d'accueil pour les étrangers, les permis de conduire, les reconnaissances de paternité et la gestion du cimetière... Dans le cadre de ses attributions, il faut également noter la révision des listes électorales qui tient compte des extensions urbaines et donc les élections. C'est ainsi que, sur demande du préfet, pour les élections européennes du 7 juin, un septième bureau de vote sera créé salle Georges Brassens. Enfin, concernant le cimetière, Martine Guillermin constate que les nombreuses pluies de cet automne l'ont affecté et l'ont inondé... 11 000 € ont du être injectés dans des travaux de drainage !



Carnets de Voyage

Le ton est donné...

Le premier festival du centre culturel Louis Aragon

"Carnets de voyage" a entamé son périple. Fil rouge des événements culturels de la cité cette année, le ton a été donné cette semaine du lundi 21 au samedi 25 avril avec le festival du centre culturel. La note est juste et bien tenue. Après les contes tziganes du mardi 22 au centre culturel, l'expo interactive de la bibliothèque municipale, samedi 25 avril se voulait le point d'orgue de cette semaine. Quand les élèves de l'école de musique donnent concert à l'école d'art, quand Véronique se décarcasse jusqu'à 5 h du matin pour les gâteaux de la MJC où nous était offert un tour du monde, quand la bibliothèque captive avec ses contes, quand les jeunes twistent leurs cervicales en hip-hop, quand même le soleil est là, "Carnets de voyage", ça swingue...
Petit voyage en photos...



Les "carnets de voyage" ont emprunté les voix tziganes, la voie d'un jeu

inter-actif à la bibliothèque, le visage de masques à l'école d'art et des ateliers dans la caravane de Caroline Payer.





La musique fait aussi partie du voyage et l'école de musique a donné deux concerts, l'un instrumental, l'autre avec une chorale d'enfants. À la bibliothèque, voyage aussi, grâce au conte.



Voyager, c'est aussi goûter à la gastronomie des différents pays. L'après-midi, place aux desserts. Les danseurs de hip hop, tout comme le public, ont fait honneur aux plats de Véro..



Culture urbaine

Nelly et Dounia, fabuleuse "Destiny"

Elles veulent, par le hip hop, faire passer le message des cultures urbaines.



Toutes deux passent leur bac en juin et ont dix-huit ans. Le pro option stylisme pour Dounia Barouri, le STG pour Nelly Morin. Toutes deux forment, à elles seules, le groupe Destiny. Toutes deux ont fait leurs premières figures de hip-hop à la MJC. Toutes deux se produisent sur les scènes régionales.



C'est Youness, son frère, qui initia Dounia à la danse. Virus attrapé, elle commence le hip-hop à la MJC de Saint-Marcel. Mais il faut croire qu'il y a quatre ans de cela, la notoriété de la MJC portoise en matière de cultures urbaines, avait déjà une réputation extra-muros puisqu'une amie, Baya l'aiguille vers les stages donnés par Azdin Benyoussef, un intervenant lyonnais et les cours réguliers de Jean-Pierre Ni-

colas, tous deux de la compagnie professionnelle Second Souffle. C'est encore et toujours Baya qui sera le lien avec Nelly Morin qui a commencé le hip-hop à la MJC il y a cinq ans. Une MJC qui s'est spécialisée dans cette forme de danse, à la fois au centre de loisirs et, pour établir le lien, avec les ados, grâce à Mélodie Languet.

Elles créent leurs chorégraphies

Destiny avait fait forte impression le samedi 14 mars lors du forum régional de la jeunesse. Mais Dounia et Nelly n'en étaient pas à leur coup d'essai. Créant leurs propres chorégraphies, écrivant leurs thèmes qui raconteront des histoires gestuelles,

elles furent sélectionnées en novembre 2008 lors du tremplin hip-hop organisé par le collectif Drôme-Ardèche de hip-hop et, en décembre, font la première partie du pro Alexandre and Posse dans le spectacle "No limit". En janvier, à la Halle des sports de Portes, elles se produisent dans All stars game. En février, elles font la première partie du pro Stylistic. En avril, lors du festival Danse au fil d'avril, elles dansent au théâtre Jean Vilar de Romans et à celui d'Annonay. Leurs prochains rendez-vous "passe ton bac d'abord !", ce sera la fête de la musique et d'autres scènes à Givors et Vénissieux. « *Pour nous, disent-elles, le hip-hop, au-delà du fait de se faire plaisir, d'oser affronter le regard des autres, d'avoir plus confiance en nous, c'est aussi faire passer le message des cultures urbaines qui est fait de respect, de mélange des cultures. Nous voulons échanger et partager avec d'autres* ». Une philosophie qui correspond en tout point à celle de la MJC.

Bernard Fillet

Des têtes d'affiche en concert

A l'initiative de la municipalité, de l'AJAP (Association de la jeunesse active portoise) et de NSM (No shelter music), un concert de rap au profit des enfants handicapés et des hôpitaux s'est tenu en soirée, au parc Leo Lagrange, le samedi 18 avril. Plusieurs centaines de jeunes avaient répondu à cette invitation qui accueillait des têtes d'affiche de la culture urbaine, dans sa version musicale, à Portes : Sinik, un très grand, AP et RIM'K, qui

furent tous deux aux victoires de la musique et Algerino. Tous habitués des grandes scènes mais qui, selon leurs dires, ont retrouvé la chaude ambiance de leurs débuts, en symbiose avec un public qui connaissait tous leurs hits. La disposition du concert permettait une proximité immédiate entre les jeunes et les artistes qui n'ont pas hésité à faire tourner le micro afin que les jeunes Portois (et même d'autres, venus d'ailleurs) pren-



rent une part active à cette session. A l'issue du spectacle, les artistes se sont prêtés avec gentillesse à une séance de dédicace et de photos et chacun est ainsi reparti avec un souvenir de ces grands amis d'un soir.

Jeunesse

Le rire des enfants : un vrai cadeau !

Le théâtre a trouvé et gagné sa place au centre de loisirs.

L'expérience avait débuté lors des vacances de février : le théâtre, avec Michèle Leroux, metteur en scène, faisait une entrée remarquée au centre de loisirs qui ajoutait ainsi une corde à son arc déjà bien fourni. Pour les vacances de Pâques, l'expérience s'est renouvelée.

Le choix du lieu des représentations s'est porté sur la salle d'exposition du centre culturel Louis Aragon qui, pour "Julie au pays des fleurs" avait fait le plein d'enfants et de parents dont la réaction au spectacle, si on en croit leurs rires, fut celle d'une adhésion.

« C'est à la demande de la municipalité que j'ai été appelée à intervenir au centre de loisirs. Le principe est simple. Chaque groupe a une semaine sur les deux qui comptent les vacances, pour écrire leur histoire, leurs dialogues. Ils sont les véritables charpentiers de leur spectacle. J'interviens uniquement pour leur donner des idées afin de donner du sens à leur petite saynète. Mais je leur laisse leur liberté, leur naturel, leur fraîcheur. Et le plaisir, à la fin, ce sont les rires des autres enfants du centre de loisirs venus assister au spectacle » explique Michèle Leroux. Il est aussi un autre aspect qui tient à la na-



La petite troupe de "Julie au pays des fleurs"

ture même du théâtre, lieu d'écoute et de dialogue entre acteurs, car il faut écouter son partenaire pour interpréter correctement un texte. Et Michèle Leroux de conclure : « En une semaine, je peux observer un changement dans le comportement des jeunes comédiens, notamment par le respect de cette règle absolue qu'est l'écoute de l'autre. » N'est-ce pas le B-A-BA de la citoyenneté ? Outre les nombreux parents venus assister au spectacle, on notait également la présence dans le public de Marjolaine Borde, maire-adjointe, Valérie Piguët, présidente de la MJC et Alain Grande, directeur.



Un public d'enfants et d'adultes gagné par l'hilarité.

Un coup de pouce à la chorale occitane

Le jeudi 2 avril à 19 h, à la MJC, s'est déroulée la remise officielle du chèque de la fondation Créavenir, qui a permis la création du CD de la chorale occitane de la MJC. La fondation Créavenir c'est tout d'abord une idée gé-



néreuse du Crédit Mutuel qui souhaite faire bénéficier d'une partie de ses résultats les hommes et les femmes de son territoire qui s'impliquent dans le développement local. Elle favorise ainsi la réalisation de projets favorisant le lien social. Cette année, c'est donc la chorale occitane de la MJC qui a bénéficié du soutien de la fondation et ce fut l'occasion pour elle de donner une sérénade avant la remise du prix et le traditionnel pot de l'amitié.

Actualités

Le monument aux morts, un lieu de mémoire

Libération des camps et capitulation de l'Allemagne nazie



Dépôt de gerbes par la municipalité le 8 mai

« Celui qui ignore l'Histoire est condamné à la revivre ». Cette pensée d'un philosophe allemand s'applique on ne peut mieux à ce "devoir de mémoire" évoqué à chaque commémoration. Et notamment à celles du dimanche 26 avril, journée commémorative de la libération des camps de la mort, et du 8 mai, date de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Lors de ces deux cérémonies, les Portois se sont recueillis au monument aux morts du square René Ladet où des gerbes ont été déposées par la municipalité, le comité d'entente des anciens combattants, l'ELCA et le Conseil régional.

À ces occasions où la Marseillaise retentit, on peut aussi réfléchir aux paroles émouvantes de "Nuit et brouillard", la chanson de Jean Ferrat, et du "Chant des partisans".

Le conseil municipal révisé le POS.

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 avril. L'un des points de son ordre du jour concernait la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols).

Présentée par Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, celle-ci est adoptée par 25 (majorité, plus Pierre Pastore + pouvoir) pour et 4 abstentions. Il s'agit notamment d'ouvrir à l'urbanisation un secteur autorisant une vingtaine de lots sur le périmètre des Gaults et une dizaine sur les Auréats Sud, et de permettre l'édification d'un immeuble (R + 3) sur l'entrée de ville (bâtiment Devergèze et Calvier).

La réhabilitation de 42 logements rue Jules Ferry est adoptée à l'unanimité. Elle prévoit par convention avec ICF Méditerranée (SA HLM), la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 665 447 €.

Pierre Trapier, maire, informe le conseil municipal que la commune, en confiant la réalisation de la résidence "Demeure Elisa" à l'Immobilière de la Vallée du Rhône (IVR), a souhaité un projet de mixité sociale incluant 22 appartements spécifiquement prévus pour l'accession sociale

à l'aide de (PSLA, Prêt Social Location Accession) et 10 logements réservés à la location (PLS, Prêt Locatif Social). La signature d'une convention entre la commune, IVR et Procivis est soumise au vote des élus. Adoptée à l'unanimité, cette convention a pour objet de faciliter, pour les futurs acquéreurs, un prêt à taux 0.

À l'unanimité, les élus autorisent le maire à solliciter la DRAC pour les subventions relatives aux actions de diffusion culturelle du Train-Théâtre, soit 4 000 € au titre des actions culturelles en maison d'arrêt, 9 900 € pour les actions d'éducation artistique.

À l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter auprès du CDRA-VALDAC, la subvention relative à l'action "Conforter l'action des pôles culturels existants" du Train-Théâtre. Après le vote de diverses subventions dont la prévention routière, les associations AEP Jeunesse et Famille, l'Arc-en-ciel, le club Ambroise Croizat, Ali Chaabi présente la programmation du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) avec notamment le projet d'une salle multi activités dans le quartier de La Chaffine.

Ouverture de la piscine

La piscine municipale ouvrira ses bassins au public le mercredi 3 juin.

En juin, les jours d'ouverture sont : le mercredi, le samedi et le dimanche, de 12 h à 20 h.

À partir du samedi 27 juin, jusqu'au dimanche 30 août (fermeture), la piscine sera ouverte tous les jours de 12 h à 20 h.

Les tarifs 2009 (inchangés) sont : Adultes : 2,10 €. Abonnement 10 entrées : 17 €. Enfants de moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires du RMI sur présentation d'un justificatif : 1,10 €. Abonnement 10 entrées : 9 euros.

Les cartes d'abonnement 2008 sont valables jusqu'au dimanche 30 août 2009.

Ils ont fait le mur !

Des vacances utiles, mais des vacances quand même...

Les vacances de Pâques ont été bien occupées pour huit jeunes du foyer de la MJC. Ils ont en effet décoré le mur sud du gymnase Auguste Delaune.

Le mur sud du gymnase Auguste Delaune était devenu un piège à tags à l'esthétique plutôt contestable. Il fallait le refaire. Pourquoi ne pas y impliquer des jeunes, pense la municipalité ? Sitôt dit, sitôt fait. Et huit jeunes du foyer, encadrés par Jaoued Filali et initiés par Rémi Assezat, intervenant grapheur, se sont attelés à la tâche. Cette action leur a permis d'avoir des discussions, des passants les ont félicité pour ce travail où l'on peut lire "Dé-mo-cra-tie par-ti-ci-pa-ti-v-e", à côté, encadré d'un boxeur et d'un footballeur "Ensemble, tout est possible", deux thèmes choisis par les jeunes eux-mêmes. Du foot, version futsal, et de la boxe, dans sa version française, justement, nos huit jeunes en ont pratiqués durant ces semaines qui étaient aussi des semaines de vacances. Même si elles avaient un petit goût d'utilité citoyenne pour l'embellissement de leur cité.



La randonnée était bien fleurie

Gros succès de la 34^{ème} randonnée fleurie organisée par les cyclotouristes portois puisqu'elle a rassemblé 147 participants venus de 27 clubs de 9 départements différents. Lors de la remise des prix, salle des Cigales, on notait la présence de Claude



Campagne, maire-adjoint chargé des sports et de Claude Illy, conseiller municipal. L'an prochain, la randonnée fleurie, pour sa 35^{ème} édition, partira de la place de la mairie.

La rue Paul Vaillant-Couturier réaménagée.

Le jeudi 2 avril s'est tenue, salle Fernand Léger, une réunion avec les Services techniques de la Ville et Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux. Son objet : l'aménagement de la rue Paul Vaillant-Couturier. Confié au bureau d'études David et Energie Drôme, pour l'enfouissement des réseaux électriques, ce réaménagement va consister à restructurer partiellement les couches de voirie (pour supporter les poids lourds), à prolonger et améliorer l'éclairage public (avec un système d'économie d'énergie) et à créer un trottoir pour vélos et piétons. Le but de ce réaménagement, s'il prend en compte les remarques des habitants telles qu'elles ont

été remontées par le conseil de quartier, vise à assurer plus de sécurité. Pour ce, trois plateaux traversants en zone 30 seront installés et le trottoir vélos/piétons sera installé près des maisons.



Économie

Clause, deux siècles d'expérience...

PME de taille mondiale, son centre est à la ZI de la Motte.

Dans le cadre du diagnostic économique initié par la municipalité, des rencontres se déroulent dans les entreprises portaises. Le 31 mars, le semencier Clause recevait ainsi la visite de Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, adjoints au maire, Huguette Hély, conseillère municipale, Cyrille Bernardin, directeur du cabinet du maire, Joëlle Mariac, responsable du service économique. Ils étaient reçus par Bruno Carette, directeur général de Clause.



Explications aux élus dans un atelier récemment rénové

Clause, avec 621 salariés, dont 447 en France, est une PME à l'échelle mondiale dont le centre se trouve dans la ZI de La Motte. Comme le dira, présentant l'entreprise, Bruno Carette : « Notre Entreprise participe ainsi à l'améliora-

tion de l'offre alimentaire accessible au plus grand nombre. Fidèle à ses origines, elle se veut un "semencier éclairé" qui ambitionne de mettre les progrès scientifiques de son domaine au service de la diversité du monde végétal. Clause remplit une mission essentielle dans la chaîne alimentaire mondiale en fournissant aux producteurs de légumes sur tous les continents, des semences de génétique innovante et de qualité. »

"Semencier éclairé" ? Clause, qui s'appelait alors Tézier avant la fusion en 2002 avec Clause, est née en plein siècle des Lumières, en 1785, à Valence, tandis que Lucien Clause créait sa société en 1891 à Paris. En 1976, un incendie ravage Tézier à Valence qui entre dans le groupe Limagrain, et s'installe à Portes en 1987. Cette histoire, c'est donc celle de deux siècles d'expérience. Et Clause est présent en France, dans le sud de l'Espagne, en Italie, mais

aussi aux USA, au Brésil, au Maghreb, en Inde, en Chine et en Australie.

Sur les 447 salariés en France, 126 se consacrent à la recherche, 114 aux process industriels, 55 à la production de semences, 75 au marketing et commerce, 35 au contrôle de la qualité, 42 à l'administration. Clause est un leader mondial dans la production de semences de tomates, de piments, de melons, de choux fleurs, de courgettes, mais il fait aussi, dans son impressionnant panel de production du chou chinois, du maïs doux, du pak choy, du fenouil, des haricots, des betteraves, etc. On l'aura compris la base de sa performance, c'est la connaissance intime des marchés grâce à ses équipes techniques de terrain qui travaillent au quotidien avec leurs collègues des labos, via intranet, téléphone, et réunions pluridisciplinaires.

Avec un chiffre d'affaires en progression constante depuis dix ans, Clause voit cependant pointer la concurrence de multinationales. Mais la PME bi-centenaire entend bien résister. Et le site de Portes sera appelé dans les prochaines années à se renforcer.

BERNARD FILLET

Un forum "emploi" des transporteurs de voyageurs

La salle Georges Brassens a accueilli, le mardi 28 avril, le premier forum de recrutement de transporteurs de voyageurs organisé par Pôle Emploi Valence-Est, en partenariat avec la mairie de Portes et la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs Drôme-Ardèche. C'est le premier forum de ce type organisé et il répond à un besoin spécifique au bassin valentinois qui va connaître une extension du réseau CTAV liée à la création d'une communauté d'agglomération. 330 deman-

deurs d'emploi ciblés ont été invités par Pôle Emploi. Etaient présentes les entreprises suivantes : CTAV, Keolis (qui regroupe Charrière et Cariane), la Régie de la Drôme, les transports Ginhoux de Privas ainsi que deux agences d'intérim, Actual intérim et Rhône-Alpes intérim. On notait également la présence d'organismes de formation spécialisés comme AFT-IFTIM de Portes-lès-Valence et Promotrans de Donzère ainsi que la Mission locale jeunes, Cap'emploi et le Fongecif. Jean-Michel Bo-



chaton, maire-adjoint est venu s'entretenir avec les organisateurs de ce forum parmi lesquels Annabel Borrione, Jean-Luc Chamayou et Cathy Mimouni de Pôle Emploi.

Portrait

Nicolas Cano, l'un des "six de Valence"

Quand la direction d'EDF-GDF veut faire un exemple en traduisant des militants en correctionnelle...

Des militants syndicaux traduits en correctionnelle alors que, au Medef, comme au gouvernement, on verse des larmes de crocodile sur le déficit du dialogue social. Ce serait risible si cet acharnement généralisé ne traduisait pas, au contraire, la volonté de briser toute résistance. Le jeudi 30 avril, une manifestation nationale était organisée pour exiger la relaxe de six militants CGT qui, ce jour-là, passaient au tribunal.

« C'est une histoire qui remonte à presque trois ans » nous explique Nicolas Cano, un jeune Portoise de 31 ans, qui fait partie des "six de Valence". Le 12 septembre 2006, pour manifester contre la privatisation d'EDF-GDF, une manifestation est organisée à Crest, la ville du député UMP Hervé Mariton (« le symbole était choisi » explique Nicolas) et une torche de gaz est allumée. Deux militants sont alors convoqués en commission de discipline. Le 3 octobre, la riposte s'organise à Valence. 600 agents sont dans la rue. Pour alerter la population et pour demander qu'une délégation rencontre la direction locale. Ce jour-là est un jour de pluies diluviennes, orages à l'appui. La manifestation se rend avenue de la Marne, au centre EDF-GDF Drôme-Ardèche. La CGT demande une salle pour se mettre à l'abri. Refus de la direction. Des agents s'introduisent dans le bâtiment jusqu'au 5ème étage. « Nous, en tant que responsables syndicaux de la CGT, nous n'avons eu de cesse de nous opposer à toutes atteintes aux biens et aux personnes. » explique Nicolas Cano. Certains témoignages évoquent des attitudes méprisantes de la part de la direction d'EGD.

La CGT condamne

Dans un communiqué largement diffusé, la CGT mines-énergies Rhône-Alpes déclare « Des gestes irréparables auraient pu être commis sans l'intervention des responsables de la CGT, tant la direction d'EGD Drôme-Ardèche n'a eu de cesse de provoquer, narquer et mépriser les agents. Pour autant, la

détérioration des matériels n'est pas justifiable (souligné dans le texte NDLR). Consciente que les "événements de Valence" sont en grande partie le résultat de l'attitude de la direction locale, **la CGT a condamné ces agissements** (souligné dans le texte NDLR) découlant de la provocation et de la mauvaise foi de la direction. Les différentes rencontres entre la CGT et la direction de ce centre n'ont jamais été dans l'osmose d'un dialogue social nécessaire au bon fonctionnement de nos Etablissements. Le grand nombre de conseils de disciplines sous l'ère de l'ancienne direction sont là pour le rappeler. »

4000 manifestants pour la relaxe

Les six militants traduits en correctionnelle sont Laetitia Dujardin de la Loire, Frédéric Puech, secrétaire général CGT énergie Drôme-Ardèche, Nicolas Cano, président de la CMCAS (caisse de mutuelle complémentaire et d'action sociale) de Valence, secrétaire énergie 26-07, Serge Tranchant, secrétaire CGT énergie Savoie, Pascal Regallet de la Savoie et Gilles Varenne, de Lyon métropole. Pour Nicolas Cano : « En attaquant le syndicat dans tous les départements, il y a bien-là une volonté de faire un exemple pour aller plus vite dans la déréglementation du secteur énergétique avec la privatisation de GDF par la fusion avec Suez, le bradage d'une partie d'EDF et la création de filiales de distribution ». La CMCAS dont il est président représente 16 000 personnes (les agents et leurs familles). Il est financé sur 1 % des recettes d'exploitation. « C'est un juste retour des ri-



chesses produites par les salariés qui le gèrent entièrement » explique Nicolas Cano. Pour leur arbre de Noël, au Train-Théâtre, la CMCAS a offert au CCAS de Portes-lès-Valence 50 places !

Vivant au centre-ville de Portes depuis 5 ans avec sa compagne, Nicolas Cano, ardéchois d'origine, a gardé des montagnes de son Vivarais natal le goût du contact avec la nature. Son hobby préféré ? La pêche à la truite. Un sport qui convient à ce jeune homme qui a gardé toute sa sérénité dans cette épreuve.

Le 30 avril, alors que 4000 manifestants demandaient la relaxe pour les « six de Valence », au tribunal, la partie civile demandait 1 € de dommage et intérêt et 300 € pour chaque prévenu. Pour le procureur, les six prévenus sont d'honnêtes citoyens vivant de leur travail qu'ils souhaitent défendre. « Ce ne sont ni des voyous, ni des délinquants (...) Je demande une peine exclusivement symbolique ». Enfin, la défense demandait la relaxe. Le tribunal rendra son jugement le 2 juillet prochain.

BF

Libre opinion

PORTES CITOYENNE

Le mois de mai est un mois de luttés et un mois de Fêtes. Lorsque vous lirez ces lignes, les fêtes de mai à Portes seront passées. Cependant, la municipalité, les services municipaux et les associations concernées préparent déjà les prochains rendez-vous : la fête de la musique du 21 juin, la fête champêtre du 12 juillet mais aussi, nouveauté cette année, le festival Km 106 du 13 au 18 juillet autour du thème "carnets de voyage". Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent pour la réussite de ces festivités.

Une politique jeunesse qui avance

Après un an de mandat, de nombreux projets en direction de la jeunesse ont vu le jour. Ces derniers ont été le fruit d'une réflexion partagée avec les jeunes, notamment au sein de la commission extra municipale jeunesse.

La municipalité a, en effet, fait le pari de faire confiance aux jeunes pour être porteurs de projets et d'avenir.

Et les jeunes répondent présents ; Pour exemple : la fresque réalisée le mois dernier par huit jeunes portois avec l'animateur jeunesse de la MJC ou encore la rénovation du skate-parc et la mise en place de tournois de futsal.

Mais les projets des jeunes vont bien au-delà de la consommation de sports et de loisirs. Nos jeunes se préoccupent d'emploi, d'insertion, de solidarité, de démocratie, de culture, d'environnement... C'est pourquoi,

Le vélo, un autre mode de déplacement

À l'heure où les préoccupations de tous les élus se tournent vers la probable configuration de la prochaine communauté de communes, il m'apparaît essentiel de ne pas perdre de vue les préoccupations de nos concitoyens, au plan local et elles sont nombreuses.

L'agenda 21 lancé officiellement le 7 avril dernier, va nous permettre en concertation avec les habitants, de répondre au mieux aux enjeux de développement durable par le biais d'ateliers thématiques. Mais cette nouvelle feuille de route surgit au moment où enfin le soleil et les grands week-ends viennent nous remonter le moral après un hiver trop long et trop difficile, à tous points de vue.

Alors pourquoi ne pas prendre son vélo, s'oxygéner, faire un peu de sport, flâner... non seulement nous pourrions ainsi laisser la voiture au garage, économiser

d'autres projets sont en cours :

■ Chantiers insertion du bois de la Chaffine

■ Chantiers éducatifs au pôle social et au centre culturel

D'autres enfin verront le jour prochainement : Chantier débroussaillage, salle multi-activités etc... car la municipalité se donne les moyens de répondre aux besoins des jeunes et de soutenir leurs projets. Nous devons, cependant, déplorer le désengagement de l'Etat qui confond les problématiques jeunesse et celles de la délinquance. Cet amalgame est dangereux et marque un profond manque de respect à l'égard de toute une frange de la société : celle de l'avenir.

Ali Chaabi, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, membre du groupe "communistes, républicains et citoyens" - groupecrc.portes@yahoo.fr

quelques euros et préserver quelques litres d'une énergie fossile non renouvelable. Sans trop d'effort, nous aurons ainsi participé indirectement à l'agenda 21 dont un des axes de travail sera les mobilités douces.

Faire du vélo n'est donc pas anodin. Choisir ce mode de déplacement, c'est aussi refuser le diktat du "tout voiture" un des symboles du culte de l'individualisme, du libéralisme outrancier et de la mondialisation dont les heures glorieuses se sont subitement arrêtées à l'automne 2008, laissons la place à une meilleure construction sociale de l'individu, en créant de nouveaux liens sociaux, et ainsi de nouveaux espaces de liberté, et de citoyenneté.

Nelly Dupessey, Conseillère municipale, membre du groupe "socialistes et apparentés, démocratie et citoyenneté".

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

Le groupe "Ensemble pour l'avenir" ne nous a pas fait parvenir son texte.

Nota bene

CANICULE, FORTES CHALEURS

Dans le cadre du Plan Canicule, et en cas de fortes chaleurs, quelques conseils afin de préserver votre santé ou aider les personnes fragiles qui vous entourent :

- Faire circuler l'air
- Fermer pendant la journée les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et les ouvrir la nuit pour provoquer des courants d'air
- S'habiller légèrement, porter des vêtements légers
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre et n'oubliez pas le chapeau, ou la casquette
- Se rafraîchir à l'aide de brumisateurs et de linge humide
- Rester dans les pièces les plus fraîches de votre domicile
- Buvez le plus possible, même sans soif (infusions froides, jus de fruits, eau et sirop, lait et sirop, eau citronnée, bouillon)... bien sûr, pas d'alcool !

RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE D'URGENCE DÉPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 charge le maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées **vivant à domicile**.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondation, accident industriel...).

Elle concerne les personnes :

- Âgées de 65 ans et plus ;
- Âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail ;
- Adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de

l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

La demande d'inscription doit être faite auprès du bureau des affaires sociales :

- Soit par la personne concernée (par téléphone, par courrier, ou au bureau d'aide sociale en mairie) ;
- Soit par un tiers (parents, enfants, médecins, service de soins à domicile, Centre Communal d'Action Sociale...) dans ce cas, elle doit être formulée par écrit pour être validée.

Un accusé de réception sera délivré sous huit jours à la personne faisant l'objet d'une demande d'inscription ou à son représentant légal. Le bureau des Affaires Sociales, situé au rez-de-chaussée de la Mairie, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

À compter du 1^{er} juin 2009, les **lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Les mardi et jeudi toute la journée.**
Téléphone : 04.75.57.95.04 ou 04.75.57.95.50

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

À partir du 1^{er} juin, pour un meilleur service rendu au public, le CCAS assurera des permanences d'accueil :

- Le lundi : de 13 h 30 à 16 h 30
- Le mardi : toute la journée
- Le mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
- Le jeudi : toute la journée
- Le vendredi : de 13 h 30 à 16 h 30

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75

PLU : RÉUNION DE CONCERTATION

Le Plan local d'urbanisme (PLU) va dessiner l'avenir de la cité. Mais cet avenir, la municipalité entend le tracer avec les citoyens. C'est pourquoi une réunion de concertation est organisée le mardi 26 mai, à 18 h 30 en mairie.

UN MARCHÉ AU QUARTIER OUEST

C'était un souhait des habitants du quartier qui l'ont fait remonter au conseil de quartier. C'est, depuis le samedi 16 mai une réalité. Chaque samedi matin, en effet, se tiendra un marché place Fernand Léger.

REPAS FÊTE CHAMPÊTRE

Vu le succès rencontré par la fête des battages dans le cadre du centenaire de la commune, une 2^{ème} fête champêtre est organisée le dimanche 12 juillet, au quartier des Lacs par Mémoire Vivante de Portes, avec l'aide de la municipalité et du Comité des Fêtes. Un repas sous grange est proposé (au menu : bœuf à la broche...). Inscriptions à partir du 1^{er} juin auprès de Robert Dye (06 83 17 44 65) ou de Bernard Cabrol (04 75 57 33 47)
Attention places limitées !

LA PITCHOULINE

La Structure multiaccueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50
De 7 h 30 à 18 h 30
(accueil régulier et accueil occasionnel)

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59
Accueil sur rendez-vous :
lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30
Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
Permanence : mardi et jeudi

CLUB AMBROISE CROIZAT

MAI

Mercredi 20 : Sortie "Les carrières d'ocre du Lubéron", rdv à 7 h 30 à la mairie

Vendredi 29 : Pétanque, à 13 h 30, au foyer

JUIN

Jeudi 11 : Sortie "Marché de Nyons", rdv à 7 h 30, à la mairie

Vendredi 12 : Pétanque, à 13 h 30, au foyer

Jeudi 25 : Pique-nique au centre de loisirs, rdv à 11 h à la mairie

SORTIES FAMILLES AVEC LA MJC

Dans le cadre des actions du contrat urbain de cohésion sociale, la MJC met en place trois sorties :

- **14 juin** : journée en Camargue aux "Saintes Marie de la Mer"
 - **5 juillet** : journée nature et animaux à "Saint-Martin la Plaine"
 - **2 septembre** : journée ferroviaire avec le "Train du Velay"
- Renseignements et inscriptions à la MJC.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Yann Alibert,
Lucas Orinel,
Daïna Hamzaoui,
Lucas Fernandez,
Nathan Grenet,
Chloé Gremaud,
Adame El Ounki,
Tiphaine Debayle,
Karl Vray,
Eva Vial,
Chloé Alavoine,
Kerim Kayret,
Paul Carreira--Tournaire,
Thanaïs Carriou,
Lucas Dauphin--Romanet,
Marius Portier,
Lisa Plantier

Décès :

Cécile Gibert née Otremba,
Juliette Barthelemy née Balandrau,
Claudine Fuma née Freydier

Vos sorties

Dans la commune - renseignements service animation 04 75 57 95 48

ACTION JEUNE THÉÂTRE au Train-Théâtre

15^e festival de l'association AJT, le 23 mai, section adultes "Le coin des divorcés", le 26 mai, section adolescents "2 persans à Paris", le 28 mai, section enfants "Petits banquets de Barbe Bleu". Équipe artistique : Michèle Le Roux, Catherine Béchetoille, l'équipe du Train-Théâtre. Entrée payante : 10 € pour les adultes, 7 € tarif réduit.



23, 26, 28 MAI À 20 H 30



3, 5, 6 JUIN À 18 H 30

CONTE MUSICAL au Train-Théâtre

Ziad, plume et le mur... d'après une idée originale de Marie Normand. Coproductions : Maison des Arts de Thonon-Évian, le Train-Théâtre et l'école de musique de Portes-lès-Valence, les écoles de musique de Thonon et du Léman. Entrée payante : 9 € pour les plus de 13 ans, 6 € pour les moins de 13 ans.

"CARNETS DE VOYAGE" au Centre Culturel

Exposition sur le thème du "Carnets de voyage" organisée par l'école d'art. Travaux sous toutes ses formes (collages, peinture...) réalisés par la section enfants, élèves de l'école d'art de Portes-lès-Valence. Vernissage de l'exposition mercredi 3 juin à 18 h 30. Entrée libre.



DU MERCREDI 3 AU SAMEDI 20 JUIN



SAMEDI 20 JUIN À PARTIR DE 16 H

FÊTE DE LA MUSIQUE dans les quartiers de la ville

16 h à 19 h école de musique au parc Aragon. 20 h à 24 h rock métal au terrain de sport de l'école Fernand Léger - 20 h à 24 h rap r'n'b électro au city de l'école Voltaire - 19 h à 24 h, Templin sur le thème "carnets de voyage" au théâtre de verdure parc Léo Lagrange (jury professionnel). Entrée libre. (Animations dans les bars et restaurants de la ville.)

SPORTS championnat et galas

Championnat de France de tir à l'arc : les 29, 30 et 31 mai au centre de loisirs. Gala de boxe Anglaise et Américaine : 30 mai à 19 h à la halle des sports. Gala de la Mouette, école de danse : les 20 et 21 juin au Train-Théâtre. (Tir à l'arc : entrée libre. Galas boxe et danse : entrée payante.)



DU 30 MAI AU 21 JUIN

Au Train-Cinéma - 08 92 68 01 43 - train-cine@train-theatre.com

PROCHAINEMENT

La nuit au musée 2 à partir du 20 mai

Coco avant Chanel à partir du 20 mai

Résumé des films et horaires au 08 92 68 01 43 (0,34 ct € la mn). Pour recevoir le programme ciné : traincine@train-theatre.com